

Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République, et Gerhard Schroeder, Chancelier allemand, sur les initiatives de la France et de l'Allemagne en faveur de la croissance économique ("Initiative européenne sur l'emploi et la croissance"), Berlin le 18 septembre 2003.

LE CHANCELIER SCHROEDER - Bonjour Mesdames et Messieurs. Soyez les bienvenus dans les jardins de la Chancellerie. Nous venons de tenir le premier Conseil des ministres franco-allemand, organisé sous la forme prévue lors du quarantième anniversaire du Traité de l'Elysée. C'est avec joie et non sans émotion que nous nous sommes souvenus de cette commémoration du quarantième anniversaire du Traité de l'Elysée. Et je crois que l'esprit qui s'est manifesté à ce moment-là s'est retrouvé aujourd'hui. On a notamment pu prendre la mesure de l'intensité de la coopération entre la France et l'Allemagne. Cette coopération a progressé d'une façon que nous ne pouvons que saluer.

Aujourd'hui, au centre de nos délibérations entre les membres des deux gouvernements, au cours de notre Conseil des ministres franco-allemand, nous avons d'abord parlé de l'initiative de croissance, sur la base de ce qui a été proposé par la Présidence italienne, pour l'Europe et en Europe. "L'Allemagne et la France, ensemble pour plus de croissance en Europe" : ce titre montre bien le cap suivi et montre bien l'enjeu. Ce qu'à l'époque nous avons décidé à Lisbonne, à savoir de faire de l'Europe un lieu de croissance, un lieu de compétitivité et peut-être l'espace économique qui pourrait être l'espace économique le plus compétitif de la planète, voilà ce que nous entendons faire progresser et concrétiser.

Il y a une sorte de trinité. D'un côté, ce sont les réformes structurelles, nécessaires dans les deux pays, et dans beaucoup de pays d'Europe et pour autant que ces réformes n'ont pas encore été réalisées, elles devront l'être. D'autre part, sur la base du pacte de stabilité et de croissance, il faut faire en sorte, dans la situation présente où il y a des signes positifs traduisant une amélioration de la situation économique, de mettre l'accent sur les éléments de croissance, il faut les soutenir. Enfin, il faut utiliser ce type de mesures conjoncturelles, sans pour autant renoncer à l'objectif de consolidation budgétaire. Davantage d'impulsion pour l'emploi et pour la croissance, cela est nécessaire pas simplement à l'échelon national mais également à l'échelon européen.

Voilà pourquoi nous souhaitons que cette initiative soit complétée par des actions dans le domaine de la recherche et du développement, sans que celles-ci, naturellement, soient dirigées contre le développement des infrastructures en Europe, ces deux choses sont complémentaires.

Une politique économique axée sur la recherche et la technologie et également un développement des infrastructures. Voilà pourquoi nous nous sommes mis d'accord sur dix points de cette initiative sans pour autant que cette liste soit nécessairement définitive ou exhaustive. Mais nous pensons que ce sont là des impulsions importantes qui permettront, à l'initiative de la Présidence italienne, d'être couronnées de succès.

Naturellement, nous avons parlé de la Constitution européenne, puisque nous sommes à la veille

de la Conférence intergouvernementale et nous considérons, les uns et les autres, qu'il serait très utile que ce remarquable travail de la Convention soit assuré, consolidé, parce que si l'on s'avisait de "détricoter" cet ensemble, on risquerait de ne plus retrouver sa cohésion.

Nous avons aussi abordé les questions internationales, notamment celles qui se posent dans le cadre de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense, mais je ne voudrais pas anticiper sur les propos du Président de la République et je lui laisse volontiers la parole.

LE PRESIDENT - Mesdames, Messieurs, je voudrais d'abord remercier chaleureusement, au nom du gouvernement français, en mon nom, le Chancelier qui nous a réservé, pour cette réunion du Conseil des ministres de nos deux pays, un cadre et un moment tout à fait exceptionnels par l'agrément, la chaleur, la franchise de nos propos et l'intérêt de nos réflexions communes et convergentes sur, je dirais, tous les domaines.

Le point essentiel qui ressort de cette réunion, parmi bien d'autres, mais le point essentiel, c'est évidemment la conviction que nous partageons que l'Europe ne doit pas attendre la croissance mais qu'elle doit aller la chercher, que le moment est venu pour elle de se mobiliser pour aller la chercher. D'où l'initiative que le Chancelier vient d'évoquer, sur laquelle nous nous sommes mis sans aucune difficulté d'accord. Sans aucune difficulté parce que nous partageons les mêmes préoccupations, les mêmes ambitions, une même vision de l'évolution économique et sociale de l'Europe et en particulier, bien entendu, de ces deux économies importantes de l'Europe que sont l'économie allemande et l'économie française.

Je ne reviendrai donc pas sur cette contribution que nous apportons à l'initiative de la Présidence italienne et de la Commission, soutenue par la Banque Européenne d'Investissement qui nous permis, dans ce cadre également, de retenir un certain nombre de projets concrets de nature à permettre de donner une impulsion nouvelle à cette croissance et également de répondre à des besoins sociaux de nos concitoyens européens.

Le Chancelier a par ailleurs eu raison de souligner notre vision commune sur le plan européen et international. Qu'il s'agisse de notre position concernant l'évolution ou la suite donnée à la Convention, c'est-à-dire la réforme de nos institutions, nous avons la même vision, là aussi, des choses, la même ambition. C'est-à-dire rendre l'Europe plus efficace, compte tenu notamment des contraintes de son élargissement, et permettre à nos institutions de mieux fonctionner en affirmant, comme l'a dit récemment Joschka FISCHER, que ce consensus de la Convention est ce qu'il est, et que personne, naturellement, n'y trouve une totale satisfaction. Mais si certains veulent remettre en cause ce consensus, alors il leur appartient d'apporter sur la table un autre consensus et, à ce moment là, nous serons naturellement tout prêts à en tenir le plus grand compte.

Sur le plan international, je n'ai pas besoin d'y revenir, nous avons la même vision et les mêmes préoccupations, notamment sur les sujets importants, aujourd'hui, que sont l'Iraq bien entendu, et la nécessité d'évoluer vers une stabilisation de la situation et un redressement de ce pays et qu'il s'agisse de la très préoccupante situation qui existe entre Palestiniens et Israéliens et qu'il s'agisse de l'Afghanistan, où l'Allemagne est présente avec la France et où nous partageons également les mêmes analyses et les mêmes ambitions et qu'il s'agisse enfin de l'Iran ou d'un certain nombre d'autres sujets de cette nature.

Tout à l'heure, nous avons conclu sur un point qui nous préoccupe, qui est le seul en réalité, me semble-t-il, qui soit un peu préoccupant dans le cadre de la coopération de plus en plus intime entre l'Allemagne et la France, et de plus en plus nécessaire si nous voulons assumer convenablement la construction européenne, c'est le problème de la langue. Nous sommes convenus que nous devons, dans ce domaine, faire un effort, que trop peu nombreux étaient les Français parlant allemand ou les Allemands parlant français. La langue est l'expression même d'une culture. Elle ne peut pas s'exprimer dans une autre langue. Il n'y a donc qu'une seule solution pour permettre un rapprochement fraternel entre nos deux peuples, plus encore qu'il ne l'est aujourd'hui, c'est de prendre des initiatives nous permettant de donner beaucoup plus de chances aux Français d'apprendre l'allemand et aux Allemands d'apprendre le français. Voilà les principaux sujets que nous avons évoqués.

Je remercie chaleureusement tous les ministres français. Monsieur le Premier ministre et

Je remercie chaleureusement tous les ministres français, Monsieur le Premier ministre, et allemands, Monsieur le Chancelier, qui ont apporté, à l'évidence, le meilleur d'eux-mêmes pour contribuer à cette coopération franco-allemande qui, je le répète, est l'avenir même de nos peuples et de l'Europe.

LE CHANCELIER SCHROEDER - Merci beaucoup.

QUESTION - Monsieur le Président, Monsieur le Chancelier, avez-vous évoqué le fait que le FMI a déclaré que " la faiblesse économique allemande obère la situation économique de l'Europe toute entière " ? Quelle est votre réaction ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Il est clair que le fait que l'Allemagne connaît une stagnation pour la troisième année consécutive a une conséquence négative sur d'autres. Voilà précisément la raison pour laquelle nous devons maintenant prendre des mesures dans le cadre national, cela c'est l'agenda 2010 en Allemagne et d'autre part la réforme fiscale. Grâce à ces mesures, l'Allemagne devra pouvoir jouer son rôle en misant sur la croissance. Ce qui permettra de dégager des marges dans le pays, mais également pour les autres pays. Vous avez évoqué le Directeur général du Fonds monétaire international. Vous n'avez pas cité ce qu'il a dit, hier, à propos de cette politique. Il a dit expressément qu'à travers cette politique de baisse des impôts, d'avancement de la réforme fiscale de 2005 à 2004 et les impulsions qui en résultent et, d'autre part, les réformes structurelles intitulées agenda 2010, il a déclaré que cela nous mettait totalement sur la bonne voie. C'est la position du FMI, c'est la nôtre et c'est la bonne.

LE PRESIDENT - Si vous me permettez, je voudrais ajouter une chose. D'abord, moi aussi, j'ai lu les déclarations de M. KOHLER, Directeur général du FMI, j'y ai surtout trouvé un encouragement et une approbation, d'une part, à la politique conduite par l'Allemagne et d'autre part, à la politique conduite par la France dans le même contexte et pour essayer d'arriver au même résultat. Mais ce que je voudrais souligner, c'est qu'après la période difficile que nous passons ensemble et qui a un certain nombre de raisons essentiellement d'ordre international, il y a une volonté de mobilisation, d'actualisation des problèmes, une volonté de développement qui s'expriment de façon, je dirais, tout à fait extraordinaire et exemplaire, dans l'agenda 2010 qu'avec une intelligence exceptionnelle et un courage exceptionnel, l'Allemagne met en oeuvre pour retrouver toute la capacité de développement qui est profondément la sienne. Donc, je suis de ce point de vue, aussi bien pour l'Allemagne que pour la France qui prend la même voie et qui a également un potentiel important. Je ne suis pas du tout pessimiste dans le contexte international actuel, même si c'est difficile.

QUESTION - Monsieur le Président, à propos de l'après-guerre en Iraq, vous paraît-il possible de parvenir à une position commune européenne à l'occasion de votre rencontre trilatérale d'après-demain avec le Premier ministre BLAIR ? Dans le même ordre d'idée, soutenez-vous l'initiative du Chancelier fédéral qui a proposé d'aider à la formation de l'armée iraquienne ? Est-ce que la France a, elle-aussi, des initiatives concrètes à prendre ou à annoncer pour aider au retour de la stabilisation de l'Iraq ?

LE PRESIDENT - Tout d'abord, nous sommes préoccupés, naturellement, par la situation en Iraq. Nous faisons la même analyse sur cette situation. Nous pensons qu'une politique strictement sécuritaire ne permettra pas de rétablir la sécurité, le développement et la stabilité en Iraq et que l'on doit le plus rapidement possible s'orienter vers une situation beaucoup plus politique, c'est-à-dire le transfert rapide, sous le contrôle de l'ONU, des responsabilités du gouvernement aux instances gouvernementales actuelles de l'Iraq. Et quand je dis le plus rapidement possible, c'est pour nous une question de mois et non pas d'années.

Voilà notre analyse commune sur ce problème de l'Iraq. Le Chancelier, effectivement, évoquait la possibilité d'apporter une contribution positive au problème notamment de sécurité de l'Iraq par la formation d'un certain nombre de cadres ou de représentants soit des forces de police, soit des forces militaires. Il va de soi que si le Chancelier confirme cette position, la France prendra la même pour les mêmes raisons.

QUESTION - Monsieur le Chancelier et Monsieur le Président, une question pour vous deux : quelles doivent être les priorités d'un nouveau Secrétaire général de l'OTAN, et est-ce que la candidature du ministre néerlandais des Affaires étrangères reçoit l'appui de la France et de

l'Allemagne ?

LE PRESIDENT - Il me semble que le problème ne se pose pas encore. Il y a pour le moment deux candidats. Nous nous concerterons, sans aucun doute, pour avoir une position commune. Cela va de soi. Nous n'avons pas eu l'occasion d'en discuter, pour être très francs.

LE CHANCELIER SCHROEDER - Je peux tout à fait abonder dans ce sens. La candidature du ministre néerlandais des Affaires étrangères est certainement prometteuse. Comme vous le savez, l'usage veut que le Secrétaire général soit européen. C'est un usage qui n'a pas force de loi ou de norme mais je pense que l'on peut parler, ici, d'une candidature prometteuse et, le moment venu, nous ferons savoir notre choix.

LE PRESIDENT - En tous les cas, ce sera certainement le même.

QUESTION - Monsieur le Président, vous venez de dire qu'il fallait rendre l'Europe plus efficace. Est-ce que vous pourriez expliquer l'attitude de votre Gouvernement d'abord en ce qui concerne le pacte de stabilité qui a été récemment dénigré et ensuite, à propos de l'affaire Alstom dans la décision de mettre la Commission devant le fait accompli ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Concernant le pacte de stabilité et de croissance, je voudrais vous demander instamment de ne pas oublier l'élément croissance, même en utilisant cette formule. Dans le débat allemand, plutôt moins dans les pays anglo-saxons, on parle toujours de stabilité, on ne parle pas de stabilité et de croissance, mais c'est l'appellation précise du pacte de stabilité et de croissance. D'autre part, j'ai parlé de la troisième année de stagnation consécutive en Allemagne. Là, il nous appartient de mettre l'accent sur la croissance et sans poser la question de savoir s'il faut modifier le pacte. Ce pacte offre la possibilité de mettre l'accent sur cette croissance. Vous qui êtes expert, vous savez qu'il y a deux circonstances qui permettent d'accentuer la croissance. Ce sont les circonstances exceptionnelles ou particulières qui sont définies de façon précise dans le pacte et ces circonstances particulières ne sont sans doute pas celles de la situation présente. Ces circonstances exceptionnelles ne sont pas celles de la période présente, mais il y a des circonstances particulières qui peuvent légitimer ce que nous faisons, et cela le pacte le prévoit, à savoir de mettre résolument l'accent sur la croissance. C'est le but des mesures structurelles. C'est le but de ce que nous faisons dans le domaine de la politique fiscale. C'est une contribution majeure et je suis gré au Président d'avoir ainsi souligné l'importance de l'agenda 2010.

Vous savez, quand on parle d'Alstom, on fait comme s'il ne s'agissait que d'un problème purement français. Ce n'est pas le cas. Il y a 11 000 salariés d'Alstom en Allemagne, donc, il est tout à fait dans l'intérêt de l'Allemagne que ces 11 000 salariés aient un emploi. Comment y parvenir ? On est en train d'en parler de façon très approfondie. Mais si la priorité, et c'est notre priorité, est de sauver les emplois, il faut souligner nettement que c'est ce que l'on veut, mais il ne s'agit pas de discuter les voies et les moyens, parce que là, le résultat pourrait être contraire.

LE PRESIDENT - Puisque la question s'adressait au Chancelier et à moi, je voudrais d'abord dire que sur le pacte de stabilité et de croissance, nous avons, l'Allemagne et la France, exactement la même analyse, la même vision des choses et nous en tirons les mêmes conclusions. Donc, je n'ai rien à ajouter à ce qu'a indiqué le Chancelier.

En ce qui concerne Alstom, je pourrais faire la même réponse. C'est effectivement une très grande entreprise européenne, 120 000 personnes. Ce qui est considérable, c'est vrai, 28 000 en France, 11 000 en Allemagne, 35 000 dans d'autres pays européens. C'est considérable. Nous n'avons jamais essayé de donner un diktat à la Commission qui est, comme chacun sait, gardienne des traités et à qui il incombe, naturellement, de porter un jugement que nous ne contestons pas. Nous disons simplement que sur une affaire de cette importance et mettant en cause la vie de tant de familles, mettant en cause aussi une très grande entreprise européenne, il convient d'examiner les choses avec tout le sens de la responsabilité nécessaire. Ce qui est actuellement en cours. Et les discussions qui ont lieu en ce moment, notamment entre le gouvernement français et la Commission, sont des discussions à la fois positives et à mon avis prometteuses pour les jours à venir. Elles me laissent, je dirais, je l'espère en tous les cas, relativement optimiste sur leur issue

avec pour principale préoccupation de maintenir le travail et l'emploi pour ces 120 000 travailleurs et de maintenir une grande entreprise européenne.

QUESTION - Monsieur le Chancelier, Monsieur le Président, est-ce que vous pourriez chiffrer le financement de ces dix projets de croissance ? La presse française a fait état de 3 milliards d'euros, le gouvernement fédéral serait favorable à un montant plus faible, qu'en est-il ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Nous n'avons pas chiffré ces éléments de façon détaillée. En effet, il ne s'agit pas d'un financement public stricto sensu, il s'agit de projets financés, qui doivent être financés par la Banque Européenne d'Investissement et c'est pourquoi, au stade présent de la discussion, il n'est pas possible de vous donner de façon détaillée ces chiffres.

LE PRESIDENT - C'est évident, le chiffrage n'a pas de sens. Il y a du capital privé, il y a du capital public, il y a l'intervention de la banque européenne, cela n'a pas de sens.

QUESTION - Monsieur le Chancelier, Monsieur le Président, est-ce que vous avez évoqué la constitution d'une entité EADS maritime autour des chantiers navals HDW ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Non, d'ailleurs ce n'est pas notre rôle de parler à un niveau aussi concret ou détaillé de fusion ou de coopération d'entreprises. Mais je ne vous cacherais pas que j'appelle de mes vœux, sur le modèle de EADS, non seulement dans le domaine de l'aéronautique, mais également dans d'autres domaines industriels, une coopération industrielle étroite entre la France et l'Allemagne. C'est maintenant le rôle des dirigeants des entreprises concernées, puisqu'il s'agit d'entreprises privées du côté allemand et du côté français. C'est ce que je souhaite, d'une façon générale, et si l'on pouvait arriver à un résultat tel que les pourparlers qui ont été engagés entre les deux directions d'entreprise soient couronnés de succès, et arriver dans ce domaine à une coopération, à une alliance franco-allemande, quelle que soit la forme finale, eh bien je ne pourrais que m'en féliciter. Je ne peux qu'encourager ceux qui ont ces responsabilités à se consacrer activement à la coopération franco-allemande dans ce domaine. Il appartient aux responsables, aux instances dirigeantes de ces entreprises, de prendre les décisions.

LE PRESIDENT - Je partage tout à fait ce sentiment.

Il y a un point que j'avais oublié tout à l'heure. Je voudrais y revenir parce que c'est important, nous l'avons décidé, nous ne l'avons pas évoqué, ni l'un ni l'autre.

Le Premier ministre français, Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN, a proposé et nous avons adopté l'idée qui est je crois particulièrement opportune et utile aujourd'hui, de l'organisation d'un sommet social exceptionnel qui nous permettrait de rassembler à la fois les partenaires sociaux, - organisations syndicales de travailleurs salariés et organisations patronales-, les représentants des Etats et la Commission. Nous avons retenu cette perspective qui est actuellement utile.

QUESTION - Monsieur le Président, Monsieur le Chancelier, je parle de la journée d'après-demain. On a évoqué l'Iraq tout à l'heure, quels sont vos espoirs, vos attentes concrètes à l'égard de cette réunion tripartite de Berlin ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Chère Madame, vous comprendrez qu'on va encore un peu entretenir le suspens et qu'on vous retrouvera peut-être à la conférence de presse samedi, nous ne voulons pas nous priver de ce plaisir. Vous comprendrez donc que nous allons commencer par informer notre collègue, de ce dont nous voulons parler avec lui et ensuite nous en ferons part à l'opinion. Je suis sûr que vous comprenez notre position.

Merci Mesdames et Messieurs.

LE PRESIDENT - Merci.